

Conditions d'une inclusion réussie
Parcours de vie
Olivier MOREL, Professeur d'Anglais

Quelles que soient les lois mises en place, s'il n'y a pas une volonté de tous les acteurs (enfants parents et enseignants, ...), il n'y a pas d'inclusion possible réussie.

Pour illustrer le propos, je vais évoquer mon parcours personnel de l'enfance à aujourd'hui, où je suis professeur d'anglais à Échirolles en Isère.

De 1974 à 1978, j'ai été hospitalisé à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches alors que je n'avais que cinq ans. C'était une période assez rude de ma vie car j'étais très éloigné de ma famille. Ce centre était le seul, à l'époque, à pouvoir prendre en charge des enfants atteints de pathologies similaires à la mienne. Toute la famille a traversé cette époque avec plus ou moins de difficultés. Mes parents se déplaçaient tous les 15 jours afin de venir me voir. Bien qu'éprouvante et parfois triste, cette période s'est avérée nécessaire et même indispensable à ma construction personnelle avant de pouvoir tenter une intégration scolaire.

Mes parents ont pris le temps de chercher la meilleure façon de me faire revenir à Oyonnax, ma ville d'origine. Ils ont pris des contacts pour que je puisse intégrer une école dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi que j'ai effectué la rentrée scolaire 1978 dans la petite école de Groissiat, village tout près d'Oyonnax. Cette inscription a pu se faire grâce, d'une part à la volonté de mon entourage et, d'autre part à la pugnacité de l'instituteur de l'école à qui je veux ici rendre hommage. Il a, en effet, tout mis en oeuvre pour que mon arrivée et ma vie dans l'école se passent dans les meilleures conditions, compte tenu des outils qu'il avait à sa disposition.

À partir de ce moment là, ma vie a commencé à basculer car j'étais effectivement considéré au même titre que tous les autres élèves. Hervé, mon instituteur, a su s'adapter sans me stigmatiser. En EPS, à l'époque, il n'avait pas les moyens de faire autre chose que de me faire arbitrer un match de football ou de compter les points d'un match de tennis par exemple. Ce n'était pas satisfaisant en termes d'inclusion au sens où on l'entend aujourd'hui mais cela était mieux que de ne rien faire du tout pour moi.

Arrivé au collège, lorsque mes camarades de classe étaient en cours d'EPS, je *bénéficiais* d'une dispense. C'était la seule réponse que l'institution apportait par rapport à la situation de handicap dans laquelle je me trouvais à l'époque, et ce, malgré la loi d'orientation de 1975. Je le rappelle, cette loi était la première du genre à rendre obligatoire l'intégration des personnes en situation de handicap. Une dispense n'était bien sûr pas satisfaisante, je le vivais d'ailleurs assez mal mais encore une fois c'était la seule solution à l'époque.

Après le collège, j'ai continué mon parcours scolaire avec réussite, toujours grâce à la volonté d'une formidable équipe d'enseignants. Le professeur d'EPS, partant d'une très bonne intention, m'a proposé en terminale de passer les épreuves écrites d'EPS du baccalauréat d'alors. Il s'agissait, en fait, d'apprendre les règles de tel ou tel sport collectif... En aucun cas il ne pouvait s'agir d'une inclusion au sein d'une activité sportive. J'ai donc refusé l'offre. Pendant ces années de collège et de lycée, j'étais en classe avec Sylvain Curinier, qui a commencé le kayak très jeune et qui est devenu athlète de haut niveau dans ce sport (Médaille d'argent K1 descente – Barcelone 1992). Il m'a proposé plusieurs fois de m'emmener avec lui en double. C'était ma première expérience de sensations fortes. Je me suis retrouvé dans un kayak, devant, à prendre en pleine figure des vagues, avoir un petit peu peur mais pas trop car j'avais pleine confiance en Sylvain. Il n'en reste pas moins que je ressentais la même sensation de glisse que lui et nous avons donc partagé un moment extraordinaire ensemble. C'était un exemple de pratique sportive adaptée dans laquelle Sylvain, en même temps que de se faire plaisir, compensait mon déficit physique sans, pour autant, me le faire ressentir. Notre seul souci à nous deux était de prendre notre pied ! Chaque fois qu'il le peut, Sylvain essaye de me faire vivre des sensations de plus en plus fortes. Notre dernière sortie en date (2008) étant la descente de l'Ardèche en pleine crue. Cette pratique du kayak en double, prouve une fois de plus, que tout est possible pourvu que l'on s'en donne les moyens.

J'ai également descendu plusieurs fois le Rhône en zodiac dans le cadre du Handi-Raid. Cette épreuve est organisée depuis plusieurs années par les pompiers des départements de l'Ain, de la Savoie, et de la Haute-Savoie. C'est un bel exemple de solidarité et de gentillesse. Ces gestes contribuent au fait qu'une personne handicapée soit intégrée le mieux possible avec les valides et permettent de montrer qu'aucune différence ne devrait réellement exister.

Il y a huit ans, j'ai eu la chance d'aller dans un centre de rééducation dans lequel l'activité de plongée sous-marine est proposée aux personnes handicapées. J'ai sauté sur l'occasion et je me suis inscrit. Des moniteurs dévoués et compétents nous ont montré un monde jusque là inaccessible : les magnifiques fonds sous-marins de la Méditerranée.

C'est ainsi que j'ai pu aller nager avec les mères, girelles, castagnoles et autres êtres vivants des fonds sous-marins. J'ai par la suite choisi de m'inscrire dans un club de plongée subaquatique, à Échirolles, et j'y suis actif depuis maintenant six ans. J'ai également eu la chance d'aller plonger en Égypte qui compte certainement parmi les meilleurs fonds du monde, sans pour autant être obligé de descendre très profond en dessous du niveau de la mer.

La pratique de la plongée, pour moi, comme tous les autres sports, doit se faire dans des conditions adaptées. Je dois être accompagné d'un moniteur de plongée spécialisé et je suis limité en profondeur. Loin d'être une contrainte, je trouve que le fait d'être accompagné renforce l'idée de solidarité. Le moniteur de plongée n'a de cesse de faire en sorte que le plongeur en situation de handicap se sente le mieux possible sous l'eau afin de profiter au mieux de ce moment extraordinaire.

Toutes ces activités me permettent de me surpasser car j'ai toujours pensé qu'il ne fallait pas s'appesantir sur son sort et continuer à vivre malgré les difficultés. C'est sans doute cela qui m'a permis d'arriver à la situation dans laquelle je suis maintenant. Ayant participé à toutes ces épreuves sportives, je me devais d'aller encore plus loin. Il y a deux ans, nous avons décidé mes cousins et moi, de monter un projet encore plus fou : courir un marathon ensemble pour fêter notre 40^{ème} anniversaire. Pour un tétraplégique, n'ayant ni l'usage de ses mains, ni de ses jambes, il faut avouer que c'était gonflé et cocasse. Nous l'avons pourtant fait. J'ai créé avec mon entourage une association : Roll&Move.

Cette association a pour but de promouvoir la pratique sportive des personnes lourdement handicapées au travers d'activités diverses et variées telles que la course à pied, le ski, le kayak, la plongée et j'en passe. Avec l'association nous avons travaillé dans un but de sensibilisation afin de poser un autre regard sur le handicap. Nous avons donc décidé de nous inscrire au marathon de Londres. Pour des raisons diverses, nous n'avons pas réussi à nous engager sur cette épreuve, mais cela ne nous a pas démoralisés et nous avons décidé de poser notre candidature à l'édition 2011 du marathon de Paris.

La finalité éducative de Roll&Move nous amène naturellement à travailler avec des enfants. Nous avons alors pris contact avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, fédération permettant aux enfants de pratiquer le sport à l'école). Ce partenariat a permis l'engagement de l'équipe Roll&Move au marathon de Paris, le 9 avril 2011, première grande étape de notre *team*.



Après un an et demi de préparation, nous y étions ! Tout d'abord il nous fallait, comme tous les autres compétiteurs, récupérer notre dossard de participation à la course à la porte de Versailles au parc des expositions. Je me suis trouvé avec mes cousins et toute l'équipe

de l'association au milieu d'une foule où l'on ne pouvait même pas avancer sans risquer de faire mal aux gens qui se trouvaient derrière et devant nous. J'ai même refusé de passer devant les autres compétiteurs pour avoir plus vite notre dossard et notre ticket pour la pasta-party, histoire d'en profiter le plus longtemps possible tellement je jubilais d'être au milieu d'une ambiance pareille.

Nous avons pris le temps de manger avant de rencontrer les responsables de l'organisation du marathon de Paris (ASO) pour faire une mini conférence de presse et expliquer l'objet de notre association : la promotion de la pratique sportive pour tous. Il était important pour l'équipe Roll&Move d'être présent et



de pouvoir expliquer ce pourquoi on était là. Nous avons montré que nous n'étions pas venus uniquement dans l'idée de participer à la course et nous avons expliqué tout le travail effectué en amont en partenariat avec l'USEP et, notamment, avec l'école primaire Françoise Dolto d'Échirolles, la commune dans laquelle je réside et travaille.



Concernant la course elle-même, c'était un moment extraordinaire qui m'a donné l'opportunité de rencontrer des personnalités telles que Stéphane Diagana ou encore Christophe Lemaître. En outre, comme je l'ai dit plus haut un marathon n'est pas une simple course mais cela représente également un moment de solidarité

entre coureurs. Effectivement, on pourrait croire qu'une certaine compétition existe (ce qui peut être le cas pour certains), mais ce que je retiendrai par-dessus tout c'est l'aide apportée lors des ravitaillements à mes cousins, aussi bien par nos partenaires de l'USEP, que par les autres compétiteurs.

Pour terminer je souhaiterais parler du travail effectué avec l'école Françoise Dolto et son équipe pédagogique. Je me suis rendu à plusieurs reprises à l'école afin de faire connaître mon projet mais aussi l'objet de notre association. Grâce à un travail extraordinaire des instituteurs et institutrices de l'école, les enfants ont immédiatement accroché au projet. Ils ont aussi effectué un formidable travail de sensibilisation en servant de relais auprès d'autres écoles en France et au Maroc pour expliquer qu'une personne porteuse de handicaps lourds peut tout à fait participer à une course telle qu'un marathon. Ce lien direct avec les enfants m'a permis de pouvoir répondre à toutes leurs questions, y compris les plus simples et les plus naïves comme : *Comment vas-tu au lit ?*, *Comment te laves-tu ?*, ... Le contact a tellement été excellent qu'ils ont décidé (avec l'équipe pédagogique) de m'inviter lors de leur classe de neige. J'ai donc pu leur montrer également que je pouvais aussi skier, bien sûr, toujours dans le cadre d'une pratique adaptée.

Il n'en demeure pas moins que les sensations sont magnifiques au niveau de la vitesse puisque sur mon fauteuil-ski, avec le moniteur, nous avons avoisiné les 80 km/h. Alors bien sûr il faut bien s'habiller car le froid est bien au rendez-vous surtout lorsque le vent est de la partie. J'avais également un casque pour prévenir quelques chutes qui peuvent s'avérer assez dramatiques. Je n'ai d'ailleurs pas empêché une chute à la sortie du télésiège.

Mais là aussi, il faut savoir que lorsque l'on décide de pratiquer ce genre de sport il y a des risques, il faut donc les accepter et on en ressort grandi avec beaucoup de choses dans les yeux qui sont indescriptibles ! Cette expérience m'a beaucoup apporté à titre personnel, mais le plus important, est d'avoir montré aux enfants ce que j'étais capable de faire malgré mon handicap, avec l'aide humaine et matérielle nécessaire pour me le permettre. Le lien établi avec de nombreuses associations USEP a permis de prendre contact avec des responsables au Maroc. Nous avons été invités avec l'association Roll&Move à l'édition du semi-marathon de Marrakech le 29 janvier 2012.

Je tiens, enfin, à remercier toutes les équipes pédagogiques qui ont permis aux enfants, en s'inscrivant dans le projet de l'USEP à partir de mon défi, de réfléchir à cette question de la participation des personnes en situation de handicap, à la pratique sportive sous toutes ses formes. Je voulais, de mon côté, leur montrer qu'une situation de handicap n'empêchait nullement de mener une vie normale. Cette sensibilisation s'est finalisée par des travaux écrits, notamment la réalisation, par les enfants, de livres forts intéressants posant la question sociale du handicap. Tous ont imaginé et organisé, je crois, des rencontres sportives adaptées en sensibilisant d'autres enfants encore à cette question, par la pratique d'activités handisport par exemple.

Au-delà de mon parcours jalonné de rencontres, c'est à tous les enfants qui se trouvent en situation de handicap que je pense.

L'article 16 de la déclaration des droits de l'enfant précise que tout enfant doit avoir la possibilité de se livrer à des jeux ou toute activité récréative qui doivent être orientées vers les visées de l'éducation. La pratique sportive rentre tout à fait dans ce cadre. Mais cela est-il réellement possible aujourd'hui ? En effet, peut-on parler d'inclusion lorsqu'un élève handicapé est cantonné dans un rôle d'arbitre ? La loi du 11 février 2005, impose une réelle inclusion dans les meilleures conditions possibles d'une personne en situation de handicap. Au delà de la loi, tout le monde doit se sentir concerné. La société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de mettre tout en œuvre pour permettre la jouissance de ce droit des enfants. Chaque enfant doit pouvoir découvrir les merveilleuses sensations qu'apportent les activités physiques, lesquelles donneront, pour certains, envie de construire leurs propres projets sportifs.

Merci à tous et au plaisir de monter d'autres projets ensemble !

L'aventure continue ! Site Roll&Move : www.rollandmove.fr

